

Peines encore aggravées en appel pour les détenus du 1^{er} mai au Maroc !

Nouveaux appels à renforcer la solidarité internationale

vendredi 3 août 2007, par [Familles des détenus du 1^{er} Mai](#), [Insad](#), [Reuters](#) (Date de rédaction antérieure : 30 juillet 2007).

Sommaire

- [Cinq marocains condamnés \(...\)](#)
- [Maroc : La répression continue](#)

Au nom des familles des détenus du 1 mai au Maroc , je vous remercie pour votre soutien et solidarité ! toute en vous informant que la Cour d'Appel de la ville de Ksar El kebir a modifié le jugement de la 1^{ere} instance et son verdict tombé le 24 /7/2007 etait de QUATRE ans ferme au lieu de 3 ans en gardant la meme amende de 10.000dh !!

Les familles choquées ont lancé un appel international pour dénoncer ce verdict et pour plus de soutien !!!!!

Les familles vous invitent à signer la pétition et à aider à une large diffusion du dossier et de la pétition disponible en trois langues sur :

<http://insad-1mai.blogspot.com/2007/07/petition-internationale.html>.

Vous invitent aussi à envoyer des communiqués de protestations contre le dit verdict aux 1^{er} ministre ,celui de la justice et de l'intérieur , envoyez également une copie à la délégation de la commusion européenne :

Fax : (212 37) 57 98 10

e mail : delegation-morocco.ec.europa.eu

Les détenus et leurs familles comptent énormément sur votre solide solidarité ! faire circuler le dossier, signer les pétitions envoyer vos protestations aux responsables marocains , faire des sits - in...

Vous pouvez les aider beaucoup à avoir la liberté ! Merci et abientot

Aicha Gudira, coordinatrice des familles

0212-62-08-07-72

Cinq marocains condamnés pour critiques envers la monarchie

Dépêche Reuters

Jeudi 26 Juillet 2007

RABAT - Un tribunal marocain a condamné à des peines de prison cinq militants accusés d'avoir critiqué la monarchie, a rapporté mercredi un avocat de la défense.

Les cinq accusés, qui avaient fait appel de peines de prison allant de un à trois ans, ont été condamnés chacun à quatre ans de prison et à 10.000 dirhams (1.229 dollars) d'amende, mardi par le tribunal de Ksar el Kbir, dans le nord du pays, a dit l'avocat, M^e Mohamed Sadouq.

La société marocaine est plus libre que du temps des « années de plomb » qui ont marqué le règne de Hassan II, avec la disparition ou la condamnation à la prison de centaines d'opposants.

Mais toute critique de la monarchie ou toute remise en question du rôle de gardien de l'islam joué par le monarque ou des revendications du Maroc sur le Sahara occidental exposent toujours à des peines de prison.

Les cinq condamnés ont été arrêtés après une manifestation du 1^{er} mai à Ksar el Kbir et accusés d'avoir scandé des slogans critiquant la monarchie. Selon M^e Sadouq, ces slogans étaient dirigés contre la politique du Maroc et du monde arabe et non contre le roi Mohammed VI.

« Les observateurs marocains et étrangers ont constaté qu'ils n'avaient pas eu droit à un procès équitable », a déclaré Khadija Riyadi, dirigeante de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH). « Ce sont des prisonniers d'opinion et nous réclamons leur libération immédiate et sans condition ».

Elle a ajouté qu'ils avaient encore la faculté de faire appel devant une instance supérieure qui a le pouvoir d'ordonner un nouveau procès.

Selon l'AMDH, les cinq condamnés sont Thani Hayat - président de l'Association marocaine des jeunes diplômés sans emploi - Youssef Reggab, Oussama Ben Massaoud, Ahmed Al Kaatib et Mohammed Rabi Rissouni.

Un responsable gouvernemental a déclaré que les verdicts avaient été prononcés par une instance judiciaire indépendante et n'avaient rien à voir avec la politique.

En juin, des militants des droits de l'homme ont protesté à Rabat contre les arrestations. Selon Amnesty International, des membres des forces de sécurité les ont encerclés et les ont battus à coups de matraque sans sommation.

Insad

L'instance nationale de solidarité avec les détenus du 1 mai organise un meeting de solidarité avec les familles, de protestation contre les verdicts iniques (2 ans pour les 2 détenus d'Agadir, 4 ans pour ceux de Laksar, 1an pour le Grang Bougrine) sous le fallacieux chef d'inculpation « d'atteinte

aux valeurs sacrées ».

Ce rassemblement aura lieu le samedi 4 août, au complexe culturel municipal à lksar lkbir à 16h.

Soyons nombreuses et nombreux à y assister pour dénoncer l'arbitraire, pour exprimer notre indignation.

Maroc : La répression continue...

Aujourd'hui, le Jeudi 09 août 2007 la cour d'appel de 2^e instance de Beni Mellal a annoncé le verdict contre le militant détenu politique Med BOUGRINE : TROIS ans de prison ferme (au lieu d'UN an de prison ferme en 1^{re} instance) et UN an de prison ferme pour ses neuf camarades en liberté provisoire poursuivis suite à un Sit-in de solidarité avec les Jjeunes détenus politiques marocains du 1^{er} Mai 2007...

Il faut rappeler que 6 militants parmi les 9 avaient été acquittés en 1^{re} instance de Beni Mellal et les trois autres condamnés à trois mois de prison avec sursis.